

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/295/Add.37
17 octobre 2007

(07-4476)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais/
français

QUESTIONNAIRE SUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Communication du Rwanda

Addendum

Besoins d'assistance technique:					
	Information	Formation	Infrastructure: (Matérielle et/ou de services)	Préoccupations spécifiques	Autres
Droits, obligations et fonctionnement pratique de l'Accord SPS					
Sécurité sanitaire des produits alimentaires					
Santé des animaux					
Préservation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture de renseignements sur les mesures SPS, les normes internationales concernant les mesures phytosanitaires (soutien financier pour la participation à des conférences, ateliers et séminaires; formation au moyen d'échanges (stages)) 	<ul style="list-style-type: none"> Formation concernant la transparence, l'équivalence, l'analyse des risques et les mesures SPS en général Bénéficiaires: <ul style="list-style-type: none"> Décideurs, techniciens, opérateurs privés concernés par l'importation et l'exportation 	Infrastructure de services: <ul style="list-style-type: none"> Harmonisation avec la Communauté de l'Afrique de l'Est dans le domaine SPS Procédures et techniques d'importation et d'exportation Cadre réglementaire national (mise en œuvre), formation des ressources humaines sur l'ensemble de la chaîne alimentaire dans la région, les marchés potentiels, etc. Infrastructure matérielle <ul style="list-style-type: none"> Connexion au marché mondial: ordinateurs + accessoires + Internet 	<ul style="list-style-type: none"> Transparence: mise en œuvre de l'Annexe B de l'Accord SPS 	<ul style="list-style-type: none"> Renseignements sur les questions et accords connexes, tels que la sécurité sanitaire des produits alimentaires, l'Accord OTC, etc.

			<ul style="list-style-type: none">• Matériel de terrain pour l'analyse du risque phytosanitaire; équipements matériels pour les essais et la surveillance; ligne directe (téléphone vert) en cas d'alerte, etc.		
Coordonnées de la personne à contacter					

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

(Ces renseignements peuvent inclure, entre autres choses, une description plus détaillée de l'assistance technique requise, tout renseignement général pertinent sur les raisons de la demande, la possibilité d'adopter une approche régionale pour l'octroi de l'assistance demandée et la possibilité d'une approche coordonnée entre les organisations internationales pertinentes.)

Le Rwanda a identifié l'horticulture comme créneau très porteur pour l'exportation et la rentrée de devises dans le pays.

Une agence "Rwanda Horticulture Development Authority - RHODA" vient d'être créée et a pour mission de promouvoir la production et l'exportation des produits horticoles. Le défi est très important pour un personnel et des opérateurs du secteur privé non expérimentés dans le domaine de l'horticulture. Pourtant l'exportation, surtout celle de produits agricoles, doit satisfaire aux normes de qualité et aux standards de différents acheteurs (pays de destination).

Pour ces raisons, le Rwanda aura besoin d'un appui substantiel dans le renforcement de capacités du personnel de l'agence RHODA mais également des opérateurs du secteur privé qui, bien que timidement, commencent à se lancer dans l'exportation des produits horticoles.
